

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7543
12 octobre 1966
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 11 OCTOBERE 1966 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir pour l'information des membres du Conseil de sécurité ce qui suit :

Le 17 août 1966, vers 9 heures, les soldats des forces américano-sudvietnamiennes des postes de Ben Cau et de Rung Dau (Hau Nghia) ont tiré plusieurs coups de feu sur les paysans khmers qui étaient en train de travailler dans leurs rizières, à environ 500 mètres en deçà de la ligne de démarcation, au Khum de Bavet, Srok de Svay-Teap (Svay Rieng).

Les agresseurs n'ont cessé leurs tirs qu'à la suite de l'intervention des éléments khmers des forces nationales de défense.

Le 19 août 1966, vers 6 heures, deux avions, après avoir survolé l'endroit situé à environ 2 000 mètres en deçà de la ligne de démarcation, dans le Khum Thmei, Srok de Kompong Rau (Svay Rieng), ont déversé des produits chimiques sur le lieu précité.

Le 21 août 1966, vers 15 h 30, deux hélicoptères des forces aériennes américano-sudvietnamiennes ont violé l'espace aérien khmer en survolant la région située à environ 500 mètres en deçà de la ligne de démarcation, dans le village de Prek Kdey, Khum de Ampil, Srok de Romeas Hèk (Svay Rieng).

Ces appareils ont ensuite mitraillé la région précitée tuant deux boeufs et blessant gravement cinq buffles appartenant aux villageois du lieu.

Le 22 août 1966, vers 16 h 30, les soldats des mêmes forces américano-sudvietnamiennes du poste de Trapho (Kien Giang) ont effectué, en direction du territoire khmer, des tirs de mortier dont cinq obus sont tombés à environ 300 mètres à l'intérieur de la ligne de démarcation dans le village de Anlong Kranh, Khum de Prek Kroeus, Srok de Kompong Trach (Kampot).

Le 25 août 1966, vers 7 heures, deux hélicoptères ont survolé l'endroit situé à environ 2 800 mètres à l'intérieur de la ligne de démarcation, au Khum de Bés Takhor, Srok de Romduol (Svay Rieng) et ont lancé deux rockets sur le lieu précité.

Le 30 août 1966, vers 17 h 45, d'autres soldats des mêmes forces américano-sudvietnamiennes du poste de Ong Tan (Kieng Thuong) sont venus s'installer près de la frontière et ont tiré plusieurs coups de feu sur les villageois khmers en train de s'adonner aux travaux champêtres à environ 500 mètres en deçà de la ligne de démarcation, dans le village de Soc Tabon, Khum Thmek, Srok de Kompong Rau (Svay Rieng).

Le 1er septembre 1966, vers 12 heures, les soldats des forces américano-sudvietnamiennes ont pénétré à l'intérieur du territoire khmer, à environ 100 mètres de la ligne de démarcation, au Khum de Bos Mon, Srok de Rumduol (Svay Rieng) et ont emmené vers le Sud-Viet-Nam quatre buffles et un bœuf appartenant aux habitants du lieu.

Le 4 septembre 1966, vers 21 heures, un bâtiment de la marine des forces américano-sudvietnamiennes, basé à Koh Russey, a tiré plusieurs rafales d'armes automatiques sur les habitants khmers de l'île de Koh Sès, située à en face de Kèp.

Le 6 septembre 1966, vers 7 heures, les soldats des forces américano-sudvietnamiennes du poste de Vinh-Dien (Chau Doc) ont effectué, en direction du territoire khmer, des tirs de plusieurs coups de canon 105 dont un obus est tombé à environ 200 mètres en deçà de la ligne de démarcation, au Khum de Peam Montea, Srok de Kompong Trabek (Frey Veng).

Le même jour, vers 8 heures, d'autres soldats des mêmes forces venant du poste de Ong-Truong (Kien Tuong) ont effectué, également en direction du territoire khmer, des tirs de mortier dont deux obus sont tombés à environ 300 mètres à l'intérieur de la ligne de démarcation, dans le village de Sramar, Khum de Khset, Srok de Kompong Rau (Svay Rieng).

Le 7 septembre 1966, vers 10 h 15, les soldats des forces américano-sudvietnamiennes venant du poste de Chu-Noi (Kien Tuong) ont fait incursion en territoire khmer, à environ 1 000 mètres de la ligne de démarcation, relevant du Khum Thmei, Srok de Kompong Rau (Svay Rieng).

Le 10 septembre 1966, vers 7 h 20, d'autres soldats des mêmes forces se sont infiltrés à l'intérieur du territoire khmer, à environ 1 000 mètres de la ligne de démarcation, dans les mêmes Khum, Srok et Khet que dessus.

Un échange de coups de feu d'une trentaine de minutes a eu lieu entre les éléments khmers des forces nationales de défense du lieu et les agresseurs.

Le même jour, vers 21 h 30, d'autres soldats de ces mêmes forces ont de nouveau pénétré à l'intérieur du territoire khmer, à environ 800 mètres de la ligne de démarcation, dans le village de Preas Chantea, Khum de Banteay Kraing, Srok de Kcpong Rau (Svay Rieng) et ont tiré sur les éléments khmers des forces nationales de défense du lieu, blessant l'un d'entre eux, nommé Yok Var.

Le 16 septembre 1966, vers 14 h 15, trois hélicoptères des forces américano-sudvietnamiennes, après avoir violé l'espace aérien khmer en survolant le village de Popet, dans le Srok de Svay Teap (Svay Rieng), ont mitraillé et lancé une soixantaine de rockets sur les paysans khmers qui étaient en train de travailler dans leurs rizières à environ 200 mètres en deçà de la ligne de démarcation, blessant à cette occasion deux femmes dont une dans un état grave.

Le gouvernement royal a d'ores et déjà élevé une énergique protestation contre ces actes d'agression délibérés des forces américano-sudvietnamiennes et a exigé que les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et de la République du Viet-Nam y mettent un terme immédiatement.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent du Cambodge,

(Signé) HUOT SAMBATH

